

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 48 Education artistique et psychomotricité 2			
Code	PEIM2B48PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be) Xavier CARLIEZ (carliezx@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) Tom CALLENS (tom.callens@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be) Sophie COUTIER (sophie.coutier@helha.be) Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.4 Pouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B48PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	15 h / 1 C
PEIM2B48PPB	Éducation musicale	30 h / 2 C
PEIM2B48PPC	Éducation plastique	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B48PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	10
PEIM2B48PPB	Éducation musicale	20
PEIM2B48PPC	Éducation plastique	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes les trois associées au domaine de l'expression artistique, qu'elle soit corporelle, musicale ou plastique

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité			
Code	12_PEIM2B48PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Tom CALLENS (tom.callens@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'objectif principal de ce cours est de faire vivre les sensations et d'acquérir les règles de différentes activités sportives vécues par les enfants du primaire à travers des sorties scolaires sportives.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Expérience de sorties scolaires interdisciplinaires comprenant la visite d'une ferme pédagogique, un parcours d'orientation, des jeux sportifs dans les bois,...

Démarches d'apprentissage

Vécu corporel d'activités physiques et sportives.

Dispositifs d'aide à la réussite

Contacts personnalisés

Sources et références

Le guide de l'enseignant : Comment enseigner l'EPS aux enfants. Tome 1 et tome 2

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cours, recherches personnelles, notes de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Présences aux activités sportives et analyse réflexive sur le contenu interdisciplinaire.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE. Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	50				
Période d'évaluation			Trv	50	Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale			
Code	12_PEIM2B48PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David PRINCE (david.prince@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'objectif du cours d'éducation musicale est de faire prendre conscience à l'étudiant de l'importance de la musique dans le développement de l'enfant, de lui redonner confiance en lui fournissant tous les contenus dont il a besoin pour assurer des activités musicales.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les compétences visées sont :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- 7.4 Pouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Répertoire de chants variés et adaptés aux enfants.
- Notions théoriques élémentaires nécessaires à la compréhension du langage musical.
- Développement de l'expression vocale et rythmique (pulsations, temps forts, rythme, jeux rythmiques).
- Pédagogie liée à l'apprentissage de la musique et de ses apports.
- Découvertes des différentes familles d'instruments.

Démarches d'apprentissage

Alternance de cours magistraux, d'exercices pratiques.

En classe, présentation par groupes d'un apprentissage de chant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une dynamique de progression est établie afin de faire prendre conscience aux étudiants des liens entre les savoirs et la pratique professionnelle. Des conseils sont donnés, des discussions, des corrections intermédiaires sont établies pour faire progresser l'étudiant dans sa pratique.

Sources et références

Syllabus de chansons, CDs, A pleine voix (B. Parmentier), Formation vocale du chœur (Sabine Horstmann), Le grand livre de la technique vocale (H.Pata), L'éducation musicale à l'école élémentaire (A. Matthys), La musique à la portée de tous (Recueil d'activités d'éducation musicale dans l'enseignement fondamental), Osez la musique (E. Martens et V. Van Sull)...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus de chansons, photocopies remises par le professeur, cds, médias.
Dépôt sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants auront plusieurs dépôts de travaux musicaux à déposer sur la plateforme.
D'autres travaux seront à rendre en mains propres au professeur durant l'année scolaire (matériel, canevas, etc.)

Les modalités d'évaluations seront annoncées en classe ou déposées sur Connected. La présence de l'étudiant est donc bienvenue afin de vivre les activités d'apprentissage et d'avoir connaissance des divers travaux et échéances.

L'interrogation au Q1 portera sur les chants et les instruments vus au cours. En cas d'échec, l'étudiant devra repasser cette évaluation au Q2.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int + Trv	50	Int + Trv	50		
Période d'évaluation					Trv	100

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE. Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education plastique			
Code	12_PEIM2B48PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le but du cours d'éducation plastique est de donner aux étudiants des outils pédagogiques nécessaires pour enseigner l'histoire de l'art et leur permettre d'établir des liens interdisciplinaires

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5: Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Compétence 7: Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

7.4 Pouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Percevoir et exprimer un sujet, un genre, un style en art moderne et contemporain.

Connaissance pratique et théorique: contexte, caractéristiques, artistes.

Expérimentation au départ d'artistes: méthodologie, compétences, création.

Peindre avec des éléments naturels (création d'outils et de médium).

Démarches d'apprentissage

Alternance de cours pratiques et théoriques.

Approche méthodologique de l'histoire de l'art et de la peinture.

Travail en autonomie.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une dynamique de progression est établie afin de faire prendre conscience aux étudiants des liens entre les savoirs et la pratique professionnelle. Des conseils sont donnés, des discussions, des corrections intermédiaires sont établies pour faire progresser l'étudiant dans sa pratique.

Sources et références

Nombreux ouvrages à consulter en B.C.D.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents personnels communiqués aux étudiants.

Supports pédagogiques (jeux permettant de comprendre la compétence, CD, agrandissement d'oeuvres).

Valise pédagogique relatant l'évolution des supports, des medium et des outils à travers l'histoire de l'art.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation formative tout au long de l'année.

Remise des dossiers au dernier cours

Présence aux cours obligatoire.

Présentation à mi-parcours de création avec apposition d'un visa par l'enseignante exigée. En cas de non-présentation, l'enseignante peut exiger que la création soit entièrement recommencée.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE. Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	50		
Période d'évaluation	Trv	50			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Q1: remise du dossier de connaissance pendant la session d'examen de janvier.

Q2: remise de la partie pratique en mai

Au Q3, l'étudiant représentera uniquement les parties du cours en échec.

L'étudiant recevra les consignes précises lors de la consultation des copies.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).